

LSI/VCU 2011/05 en comparaison avec la LSI/VCU 2007/04

Une comparaison entre les deux versions de la LSI/VCU a montré qu'il existe peu de différences fondamentales entre les deux versions.

Généralités

Les différences les plus importantes concernent l'adaptation de la LSI/VCU à la **systematique** du VCA 2008/5.1.

- Les objectifs, qui sont imprimés en italique, doivent être argumentés par l'auditeur.
- Contrairement au VCA, tous les objectifs des questions ne sont pas imprimés en italique ; seulement 4 des 19 questions. La raison de ce choix est que les conditions minimales sont assez nombreuses et détaillées, si bien que développer des objectifs supplémentaires a peu de sens.
- Comme pour le VCA, la LSI/VCU a aussi un nombre limité d'objectifs minimaux en italique. L'auditeur doit également les argumenter.
- La partie procédure a été adaptée à ISO 17.021 et à VCA 2008/5.1.
- Les abréviations, définitions et notions ont été mises au début de la liste de contrôle.
- Les "Exigences pour le rapport d'audit LSI/VCU" se retrouvent dans l'annexe A. En ce qui concerne le rapport LSI/VCU, veuillez utiliser le format publié sur les sites web www.vca.nl et www.besacc-vca.be.
- Les statistiques des accidents de travail ont été simplifiées.
- "Obligations et exigences concernant l'organisme de certification, les coordinateurs LSI et les auditeurs LSI" sont repris dans l'annexe B de la liste de contrôle. Tandis que, dans la version 2007, ceci était un document à part.

Définitions

Quelques définitions ont été ajoutées : contractant (preneur d'ordre), statut de certification, siège social, Injury Frequency (fréquence des accidents) (IF), Registre des Tâches à Risques, SSVV Opleidingengids (Guide de formation de la SSVV), entreprise de travail intérimaire.

Procédure

Outre une disposition adaptée au VCA, les changements les plus importants sont:

- Les argumentations
- Le procédure de certification, e.a. Phase 1 audit et rapport d'audit
- L'emploi du temps a été adapté

Questions

Dans les questions, il y a un nombre de petites adaptations et quelques modifications.

1.1 Audit interne annuel

1.2 Pays-Bas: NEN 4400 certificat d'inspection

Belgique: entreprise de travail intérimaire agréée

Autres pays: présentation au Groupe de Travail LSI/VCU (GT LSI/VCU) qui détermine l'équivalence ou pas.

- 2.1 Déterminer des objectifs SS à réaliser annuellement et un plan d'action concernant la SS.
 - 2.2 Ajustement; le document "Rapport des avis formulés" est supprimé
 - 3.2 Passeport de sécurité; ceci est une réunion des questions 3.2 et 3.3 de la version 2007
 - 4.2 Trois exigences minimales de la version 2007 concernant une non-conformité ou une exception, ont été réunies en un seul point
 - 4.3 Un point supplémentaire, à savoir: "La possibilité de consulter un expert médical"
 - 4.4 Plus de détails sur: nombre annuel de visites de contrôle et suivi des actions d'amélioration
 - 4.5 Ajout d'un N.B.
 - 5.2 Ajout d'un N.B.
- Chapitre 6 (questions 6.1 et 6.2) est structuré différemment et en accord avec le VCA 2008/5.1.